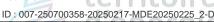


Reçu en préfecture le 25/02/2025

Publié le



ARDÈCHE

Délibération N°8

Du Bureau Syndical du 17 février 2025

Lundi 17 février 2025, à 9h30, le Bureau syndical, s'est réuni à Privas, sous la présidence de M. Patrick COUDENE.

NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
ACCASSAT K. (VP)	X			LEYNAUD J.	Х		
				(VP)			
BONNET-FERRAND V. (VP)	Х			PEYRACHE A.	visio		
BOUSCHON M. (VP)	Х			REVEL F.		Х	
BRESSO D.	X			ROUVEYROL B.		Х	
BULINGE JP. (VP)	X			SABATIER R.	Х		
				(VP)			
CHAZE M. (VP)			X	SCHERER A.	visio		
				(VP)		4	
COULMONT H.			X	VALLA M. (VP)	Х		
HERNANDEZ C.			X				1

<u>OBJET</u>: ATTRIBUTION DES MARCHES SUBSEQUENTS DE L'ACCORD CADRE 2026 - 2029 POUR L'ACHEMINEMENT D'ELECTRICITE ET DE SERVICES ASSOCIES

Le président rappelle que le Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche s'est engagé à porter un groupement de commandes pour la fourniture d'électricité et de service associés.

L'accord-cadre est alloti de la façon suivante :

□ Lot n°1 : Electricité - C5 - ENEDIS (Electricité Verte - Démarche standard)

□ Lot n°2 : Electricité - C2 C4 - ENEDIS (Electricité Verte - Démarche standard)

□ Lot n°3 : Electricité - C2 C4 C5 - ENEDIS (100% Electricité Verte - Démarche engagée)

Pour rappel, Les candidats attributaires par lot de l'accord-cadre 2026-2029 sont les suivants :

Lot n° 1	Candidat		
1	EDF		
2	TOTAL Direct Energie		
3	JOUL		

Lot n° 2	Candidat	
1	VOLTERRES	
2	EDF	
3	TOTAL Direct Energie	
4	SELFEE	

Lot n° 3	Candidat	
1	VOLTERRES	

Les offres remises dans le cadre des marchés subséquents engagent les attributaires de l'accordcadre sur une durée de validité des offres de 4h.

Le classement des offres est effectué selon les critères suivant par ordre décroissant d'importance et affectés d'une pondération :

Lots 1 et 2

Critères	Pondération	Note maximale obtenue
Prix	80%	80
Valeur technique (obtenue à	20%	20
l'accord-cadre)		

Envoyé en préfecture le 25/02/2025

Reçu en préfecture le 25/02/2025

Publié le

ID: 007-250700358-20250217-MDE20250225_2-DE

Lot 3 - ELECTRICITE VERTE - GARANTIE D'ORIGINE CARACTERISEE

Critères	Pondération	Note maximale
		obtenue
Prix	60%	60
Valeur technique (obtenue à	40%	40
l'accord-cadre)		

Au vu des offres des candidats, il est proposé de retenir les candidats suivants :

Marché subséquents	Lot	Candidat retenu	
2026 - 2027	1	TOTAL Direct Energie	
2026 - 2027	2	EDF	
2026 - 2027	3	VOLTERRES	

Le Bureau Syndical,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

✓ CONFORTE le choix du Président et sa validation des offres au vu des prix proposés.



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture leet de sa publication ou notification le